Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260903-B_2026_09_03_11-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Convoqué par courrier électronique du 28 août 2026, le bureau communautaire élargi à l'ensemble des maires s'est réuni **au siège de la CCPBS** en présentiel,

**Le jeudi 3 septembre 2026 à 9 h 00**

sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président et maire de PONT-L'ABBÉ,

Membres du BC :

Présents (Quorum à respecter : 6) :

- Mme Sonia BORDET, vice-présidente et maire, TRÉMÉOC
- Mme Valérie DRÉAU, conseillère communautaire déléguée, PONT-L'ABBÉ
- M. Éric JOUSSEAUME, vice-président et maire, ÎLE-TUDY
- M. Philippe KERAËL, vice-président, LOCTUDY
- M. David LE BERRE, vice-président et maire, PENMARC'H
- M. Stéphane LE DOARÉ, président et maire, PONT-L'ABBÉ
- M. Yannick LE MOIGNE, vice-président, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Christian LOUSSOUARN, vice-président et maire, COMBRIT
- Mme Nathalie PÉRON, vice-présidente, PLOMEUR
- M. Jean-Luc TANNEAU, vice-président et maire, GUILVINEC

Excusés :

- Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, vice-présidente et maire, TREFFIAGAT

Élargi aux maires :

Le bureau communautaire a été élargi à l'ensemble des maires compte-tenu des points mis à l'ordre du jour. Cependant les maires non-membres du bureau ou leurs représentants **ne prennent pas part au vote sur les sujets soumis à délibération** :

- M. Loïc LE FUR, maire, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Jean-Daniel MAO, maire, TRÉGUENNEC

Excusés :

- M. Sylvain COSNARD, maire, LOCTUDY
- M. Ronan CRÉDOU, maire, PLOMEUR
- M. Didier LE BLEIS, maire, SAINT-JEAN-TROLIMON

Secrétaire de séance : Christian LOUSSOUARN

Assistaient également à la réunion :

Mme Sandrine BÉDART, directrice générale des services
M. Arnaud DUBOURG, directeur adjoint
M. Jonathan GAUTHIER, directeur adjoint

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260903-B_2026_09_03_11-DE

| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD | |
|---|---|
| Bureau communautaire du 3 septembre 2026 | N° Acte : B-2026-09-03-11 |
| Objet : Désignation du membre de la CAO pour le groupement de commandes d'exploitation de l'unité de compostage de Lézinadou | Classification :<br>5.3 – Désignation des représentants |

Lors du bureau communautaire du 5 mars 2026, un groupement de commandes avec le syndicat VALCOR a été approuvé afin de renouveler le marché d'exploitation de l'unité de compostage de Lézinadou à Plomeur.

En raison du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il n'était pas possible de désigner à ce moment-là le membre de la commission d'appel d'offres qui siégera à la CAO du groupement de commandes.

Il s'agit donc de procéder à cette désignation lors du bureau communautaire.

Pour mémoire, les membres en sont les suivants :

Titulaires : Éric JOUSSEAUME, Christian LOUSSOUARN, David LE BERRE, Philippe KERAËL, Loïc LE FUR
Suppléants : Nathalie CARROT-TANNEAU, Sonia BORDET, Nathalie PÉRON, Jean-Luc TANNEAU, Didier LE BLEIS

Cette commission d'appel d'offres se réunira le 6 octobre 2026 à 14 h 00 au siège de la CCPBS.

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres qui siégera à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes ;

Vu l'article L. 1414-3 du Code général des collectivités territoriales ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne M. Philippe KÉRAËL en tant que membre titulaire et M. Christian LOUSSOUARN en tant que membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes relatif à l'exploitation de l'unité de compostage de Lézinadou.

Pour extrait conforme,

Pour le président,

Le vice-président,
**Éric JOUSSEAUME**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)